

Plan antichute BFC : que nous apprennent les premiers indicateurs ?

Quelques enseignements de 2025 et du 1er semestre 2026

Le suivi des neuf actions du Plan antichute Bourgogne-Franche-Comté permet de mesurer les avancées, mais aussi de mieux comprendre les conditions de mise en œuvre des projets. Certaines actions produisent déjà des résultats observables auprès des bénéficiaires, d'autres contribuent à développer des outils, à mieux connaître les pratiques ou à renforcer les coopérations. Voici neuf éclairages sur les réalisations et les enseignements du Plan.

PASS – renforcer les capacités physiques par l'activité physique adaptée



En 2025, les bénéficiaires du PASS à domicile ont progressé de 33 % au Short Physical Performance Battery (SPPB) et de 23 % au Timed Up and Go, tandis que la peur de chuter a diminué de 15 %. Le PASS collectif montre également des évolutions favorables sur la mobilité, l'équilibre et les capacités fonctionnelles.

Au-delà du nombre de parcours réalisés, les évaluations avant/après permettent ici d'observer des évolutions sur plusieurs dimensions directement travaillées dans la prévention des chutes.

Mobilité extérieure – retrouver confiance pour ressortir



Les parcours proposés par Kalivi en résidence autonomie associent ateliers, sorties accompagnées et prise en compte du chaussage. Selon les premières actions réalisées, 67 % à 81 % des répondants déclarent avoir repris goût aux sorties en extérieur à l'issue du parcours. Les évaluations renseignent également une évolution de la peur de chuter chez une partie des participants.

Le suivi permet d'explorer des dimensions importantes de la mobilité au quotidien, comme la confiance et l'envie de sortir. Ces résultats portent encore sur de petits effectifs et devront être consolidés avec la poursuite du déploiement.

EqLAAT – Faciliter l'accès aux aides techniques



EN ATTENTE
Cadre national

Une action régionale encore conditionnée à la publication du cadre national.

Le déploiement des équipes locales d'accompagnement sur les aides techniques reste en attente de précisions réglementaires et financières. Le suivi de cette action permet de maintenir le sujet dans la dynamique régionale et de préparer les conditions d'une éventuelle mise en œuvre.

Relevé de sol – organiser un accompagnement après une chute



1 192
Situations transmises

En 2025, 1 192 situations avaient été transmises, donnant lieu à 571 contacts par les DAC et 137 visites à domicile. Au premier semestre 2026, 346 signalements ont été transmis aux DAC et 47 suivis à domicile ont été mis en place.



571
Contacts DAC

Le suivi met en évidence des modalités de fonctionnement et des niveaux d'activité différents selon les territoires. Les retours recueillis permettent notamment d'identifier plusieurs points d'attention dans la transmission initiale des situations : complétude des informations, coordonnées disponibles, information de la personne ou modalités de recueil de son accord. Ces éléments peuvent conditionner la capacité des DAC à prendre le relais dans de bonnes conditions.



137
Visites à domicile

Les échanges vont se poursuivre entre les acteurs concernés afin de partager les pratiques territoriales, d'identifier les conditions facilitant la coordination et de faire évoluer collectivement le dispositif.

Parcours post-chute – Mieux connaître les organisations existantes après une chute



24 / 41
Etablissements répondants

Le recensement régional consacré aux parcours post-chute a recueilli 24 réponses parmi les 41 établissements de santé sollicités, avec une représentation des huit départements. Parmi les répondants, 15 disposent d'une organisation spécifique pour les patients chuteurs de 65 ans et plus, 14 orientent vers des actions extrahospitalières et 13 déploient un programme pluridisciplinaire structuré et suivi. Cinq établissements déclarent disposer d'une démarche évaluative structurée.



15
Organisations spécifiques

Ce recensement permet de mieux connaître la diversité des organisations déjà présentes dans la région. La prochaine étape permettra d'approfondir les pratiques des établissements disposant d'un programme structuré afin d'identifier les conditions de mise en œuvre et les enseignements pouvant être partagés.



13
Programmes structurés

Téléassistance – Aider à choisir une solution adaptée



Arbres décisionnels
+ guide

Deux arbres décisionnels et un guide des solutions de téléassistance ont été élaborés pour faciliter le choix d'un dispositif adapté à la situation de chaque personne.

Issus d'un travail de recensement des dispositifs et d'entretiens auprès de professionnels et de retraités, ces outils sont désormais testés auprès de leurs futurs utilisateurs. Les retours permettront de les ajuster avant leur finalisation, avec pour perspective une diffusion auprès des partenaires et des personnes âgées du territoire, afin de faciliter le conseil et l'orientation vers une solution adaptée.

ICOPE – Repérer précocement les fragilités



1 428 questionnaires Step 1 réalisés en Bourgogne-Franche-Comté au premier semestre 2026, contre 1 525 sur l'ensemble de l'année 2025.

Cette progression, portée notamment par l'auto-évaluation, témoigne du développement du repérage des fragilités dans la région. Le passage au Step 2 reste toutefois limité, soulignant l'importance de mieux articuler dépistage, évaluation approfondie et orientation vers une offre de prévention adaptée.

En parallèle, deux expérimentations territoriales se structurent sur Dijon Métropole et le Doubs Central, avec la mobilisation des partenaires locaux et la préparation des parcours de repérage et d'accompagnement. Leur déploiement opérationnel doit permettre de renforcer cette articulation entre les acteurs et de faciliter l'accès des personnes âgées aux actions de prévention.

Communication – Informer, sensibiliser et mobiliser



96 professionnels réunis lors du webinaire régional du 16 juin 2026, pour un objectif initial de 60 participants.

Les newsletters, rencontres et supports de vulgarisation contribuent à faire connaître les actions du Plan et à partager les expériences des acteurs. Quatre interventions de sensibilisation ont également été réalisées auprès du grand public et de professionnels, pour diffuser les messages de prévention des chutes au plus près des territoires. Ces interventions se poursuivent au second semestre 2026, avec l'objectif d'élargir progressivement les publics sensibilisés.

Déprescription – Accompagner la réévaluation des traitements



Deux indicateurs sur trois évoluent favorablement entre 2024 et 2025 chez les personnes de plus de 75 ans : la consommation de benzodiazépines à demi-vie longue et l'arrêt des traitements prolongés par zolpidem ou zopiclone. En revanche, l'indicateur relatif à la polymédication (exposition à au moins dix molécules différentes) évolue légèrement à la hausse (+0,2 %), soulignant l'importance de poursuivre les efforts sur ce volet.

Ces premiers résultats encourageants s'inscrivent dans une dynamique régionale de sensibilisation et d'accompagnement à la déprescription, qui se poursuit à travers des webinaires et des partages d'expériences entre professionnels. Ils devront être suivis dans le temps pour mieux apprécier les évolutions des pratiques.